

# Témoins d'activités halieutiques à Marche-les-Dames : analyse, comparaisons et interprétation du matériel relatif à la pêche de la collection Louis Éloy

Manuel MAINGEOT

---

## RÉSUMÉ

Cet article a pour sujet l'étude de quelques objets de la collection Louis Éloy (acquisition et propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles), provenant du site de Marche-les-Dames, en rapport avec d'éventuelles activités halieutiques. Il présente trois pointes de harpons réalisées en andouiller de bois de cervidé (*Cervus elaphus*, Linnaeus, 1758) dont deux ébauches et un hameçon courbe forgé en bronze, attribuables à l'âge du bronze ou du Hallstatt C/D, ainsi qu'un tessou de céramique montrant un poisson pris dans un filet. Une réflexion est proposée pour ces objets sur base de constatations archéologiques et de comparaisons ethnographiques.

MOTS-CLÉS : âge du bronze, Hallstatt, pêche, collection Louis Éloy, Marche-les-Dames, Belgique.

## ABSTRACT

*This article is about several archaeological artefacts from Louis Éloy's collection (Fédération Wallonie-Bruxelles purchase and property), brought to light in Marche-les-Dames, and related to possible fishing activities. The paper describes three harpoon heads made in red deer antler (*Cervus elaphus*, Linnaeus, 1758) including two drafts, one forged bronze hook, attributable to the Bronze Age or the Hallstatt C/D and a potsherd showing a fish caught in a net. A reflection is proposed for these objects, based on archaeological and ethnographical considerations.*

KEYWORDS: Bronze Age, Hallstatt, fishing, Louis Éloy collection, Marche-les-Dames, Belgium.

## 1. Introduction

En 2003, la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française) a racheté la collection archéologique de Louis Éloy à ses héritiers. Celle-ci est entrée officiellement dans les collections du Musée de la Préhistoire en Wallonie en 2004 et, en 2009, une convention entre la Communauté française et le Musée de la Préhistoire en Wallonie a permis d'inventorier tout le matériel du site de Marche-les-Dames numéroté par L. Éloy, et de faire une rapide évaluation du nombre d'artefacts non marqués figurant dans le produit des fouilles. La partie répertoriée comporte 1580 pièces. La seconde, 19 463 pièces. Parmi ce matériel, deux ébauches de harpons, un harpon fonctionnel, un hameçon en bronze et un tessou de céramique sur lequel est gravée une figuration de poisson pris dans un filet peuvent être mis en relation avec des activités de pêche. Ils font l'objet de la présente publication.

## 2. Le site et son historique

Commune à part entière jusqu'en 1977, le village de Marche-les-Dames est situé sur la Meuse, au nord de la province de Namur, dont il constitue aujourd'hui la limite nord-est (fig. 1).

Le massif au pied duquel se trouve le site est une imposante falaise calcaire de l'ère primaire (Carbonifère, étage Tournaisien). Celle-ci se prolonge jusqu'à la limite de l'ancienne commune de Beez et est entrecoupée de profondes gorges descendant du plateau. C'est dans la première, à la confluence de la vallée de la Meuse et de la Gelbressée, contre la falaise du centre d'entraînement paracommando, que se situe le gisement que L. Éloy a fouillé. Il est daté de l'âge du bronze final aux âges du fer (Hallstatt C/D). Il se compose d'un abri-sous-roche et d'une terrasse prolongée par une pente de 23 m dont l'inclinaison est de 45° (fig. 2).

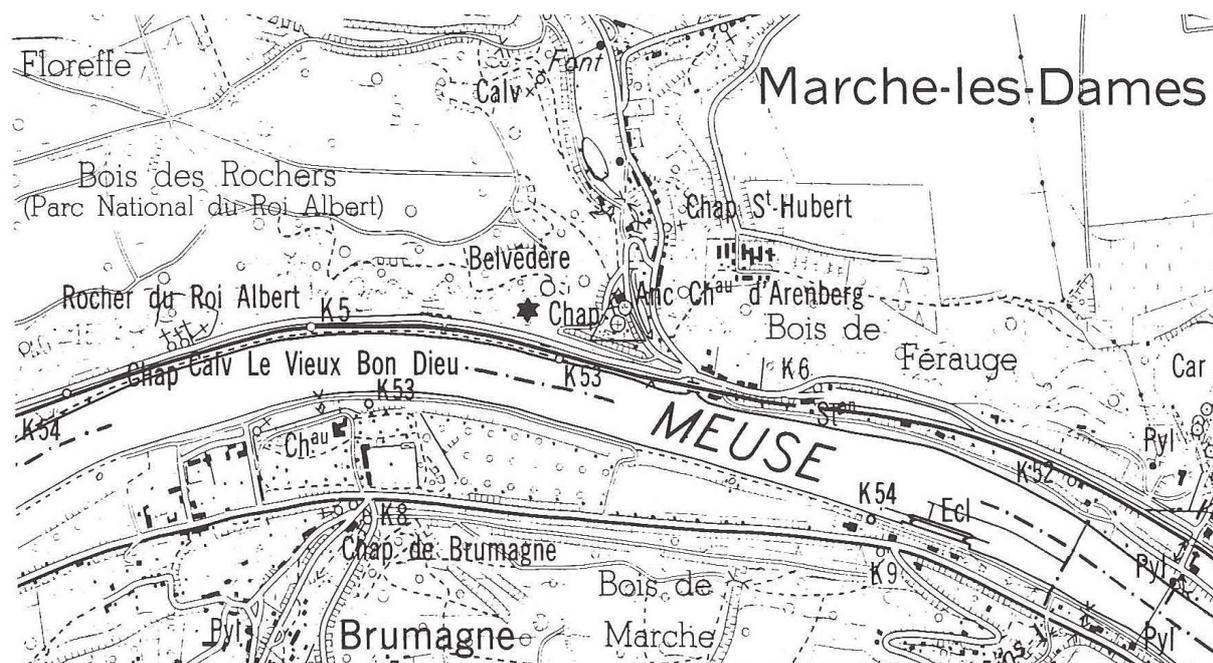


FIG. 1 – Marche-les-Dames, carte de la région, l'emplacement de la grotte est marqué d'une étoile.  
(Éloy, 1989 : 139, fig. 2).

En 1963, des tessons « grossiers » furent découverts lors de travaux de déboisement destinés à faciliter les exercices des militaires. Le commandant de l'époque, M. Hazée, qui s'intéressait à l'archéologie, les a soumis à L. Éloy pour identification. Ce dernier les a reconnus comme pouvant dater de « l'âge du bronze final » (Éloy, 1989). L'endroit des découvertes était recouvert d'éboulis dont des blocs de roche de dimensions imposantes. De nouveaux déblaiements ont permis de mettre au jour des tessons plus nombreux ainsi que des traces de foyers. Suite à ces sondages du commandant Hazée, la décision fut prise de confier l'exploration de ce gisement à L. Éloy dont les fouilles se sont étalées sur 6 ans.

Celui-ci a dressé une coupe du gisement avec une stratigraphie très approximative publiée dans le Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise (Éloy, 1989 ; fig. 2). Trois couches archéologiques ont été identifiées. L. Éloy les nomme simplement niveaux 3, 2 et 1 (la couche la plus profonde portant le numéro 1). Le niveau supérieur est une lentille de sédiments dans l'abri-sous-roche, à dater du « La Tène 3 » d'après L. Éloy. Une seconde couche, sous-jacente, que l'on retrouve dans l'abri et sur la terrasse, est attribuée au « La Tène ancien ». Enfin, la

couche inférieure, atteignant par endroits 2,20 m d'épaisseur, s'étendrait sur presque tout le gisement. L. Éloy date ce dernier niveau du « bronze récent » et de la « civilisation des champs d'urnes ». Vu le caractère très lacunaire de la description de cette stratigraphie, il semble qu'aucune donnée chronologique sérieuse ne puisse en être tirée.

Selon L. Éloy, la fouille de la terrasse a révélé que cette zone aurait été le siège d'activités métallurgiques. En témoigneraient les découvertes de quelques pierres ayant subi l'action du feu, de quelques scories, d'une tige en bronze interprétée par l'auteur comme une ébarbure et d'un fragment de moule en terre cuite pour pointe de javelot à douille. Cette activité serait confirmée par la mise au jour d'une demi-tuyère dans la pente. La fouille a aussi mis en évidence qu'elle constituait une zone de rejet tant pour la céramique que pour les restes culinaires et les cendres des foyers (Éloy, 1989 : 144).

### 3. Le matériel

Toutes les pièces décrites ci-après et découvertes sur le site susmentionné, proviennent de la pente, sans plus de précisions.

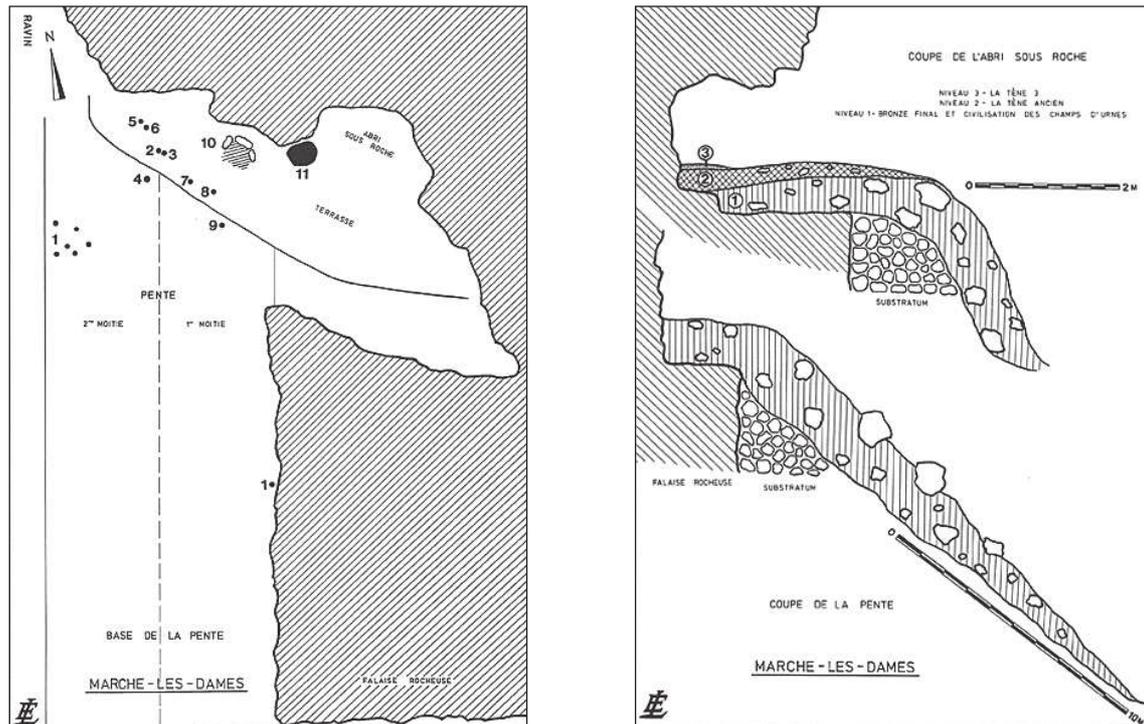


FIG. 2 – Marche-les-Dames, plan d'ensemble du gisement ; coupe de la stratigraphie de l'abri-sous-roche et de la pente établie par L. Éloy. (Éloy, 1989 : 142-143, fig. 4-5).

### 3.1. Les harpons

L. Éloy décrit les pointes de harpons en ces termes : « trois pointes d'épieux à emmanchement, dont deux sont encore à l'état de fabrication, en bois de cervidé, sans doute du bronze final ou de l'époque de Hallstatt » (Éloy, non publié, notes personnelles). Il n'avait pas perçu la catégorie typologique réelle de ces artefacts, même s'il les avait très justement rapprochés des pointes de trait. En revanche, il avait parfaitement vu que deux de ces pièces étaient à l'état d'ébauches.

#### 3.2.1. La tête de harpon fonctionnelle (fig. 3)

Il s'agit d'un harpon réalisé sur la pointe d'un andouiller de bois de cerf élaphe (*Cervus elaphus*, Linnaeus, 1758) de section ovale et présentant une légère courbe sinusoidale vers la gauche en vue dorsale.

Cette pièce a été sciée dans sa partie basale, puis fracturée, en laissant la future barbelure réservée qui doit ensuite être régularisée. La partie proximale présente une

lèvre inclinée résultant du biseau du sillon en V ayant servi à détacher la pièce. La partie proximo-ventrale du corps de la pointe montre trois traits de scie profonds et une trace de coupure qui peuvent être considérés (ou interprétés) comme des traits d'entame abandonnés ou comme des traces de sciage accidentel (outil qui a sauté hors du trait de scie). Les zones proximo-latérales droite et gauche montrent des traits similaires tandis que la zone proximo-dorsale exhibe plusieurs traits fins comme des coupures obliques (quatre traits principaux et un trait recoupant le premier et le deuxième) qui, en coupe, ne présentent pas de profil en V. Des traits beaucoup moins profonds existent çà et là ; leur localisation sur la face dorsale de la barbelure permet de présumer d'actions accidentelles ou de gestes de façonnage.

La barbelure a une forme de triangle isocèle étiré et n'a pas été dégagée par burinage, alésage ou sciage comme dans le cas des harpons plus anciens (pointes barbelées magdaléniennes, harpons épipaléolithiques et néolithiques). Ici, elle est le résultat d'une languette conservée lors de la fracturation d'origine et dont la forme a ensuite été régularisée,

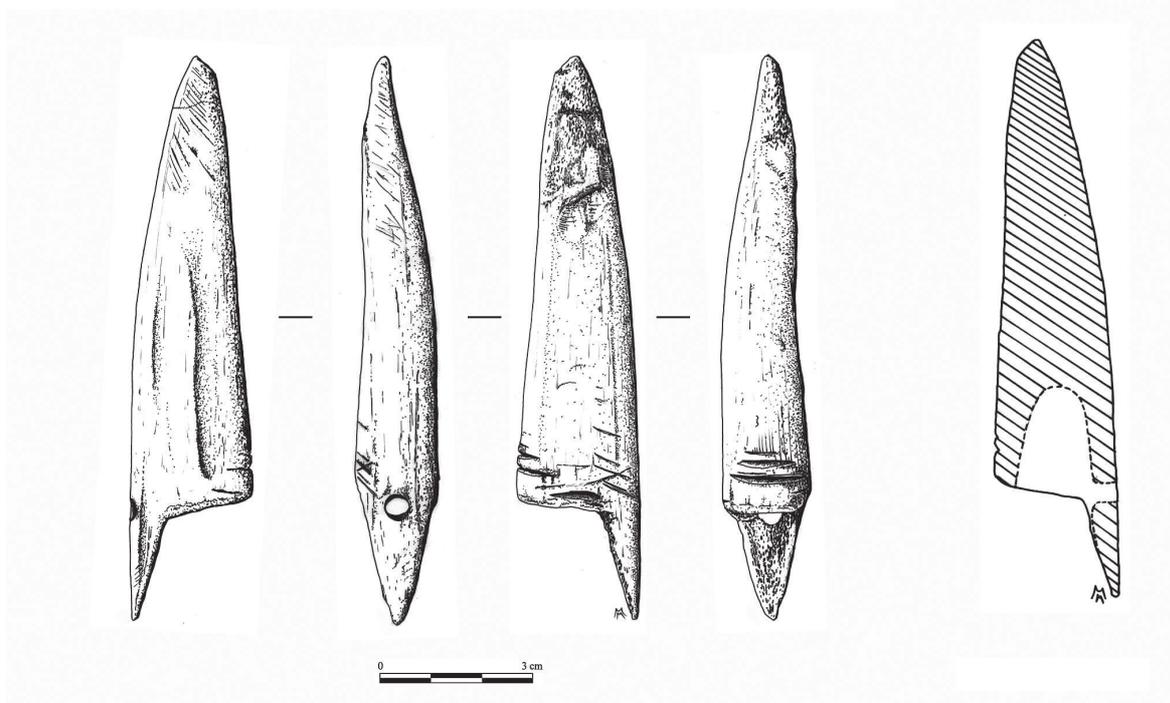


FIG. 3 – Marche-les-Dames, pointe de harpon fonctionnelle EL-12493/APC 16432 :  
 photographie : les 4 faces de la pointe ; vues : vue en coupe avec l'évidement de la cavité médullaire et  
 la perforation dorsale qui affecte la partie proximale du corps de la pointe et très peu la barbelure  
 (photo et dessins de l'auteur).

comme l'indiquent les traces très fines sur ses côtés. Une perforation, ronde en vue dorsale et légèrement cylindro-cônique en coupe, traverse la plage proximo-dorsale du corps de la pointe, à la base de la barbelure. Elle a probablement été réalisée au perçoir, par rotation, ou au trépan, et non par percement en boutonnière, comme ce fut souvent le cas pour les harpons aziliens<sup>1</sup>. Elle affecte majoritairement la partie proximo-dorsale (2/3) et très peu la partie basale (1/3) de la barbelure, probablement dans un souci de solidité.

Cette perforation aboutit dans un creux obtenu en évidant la cavité médullaire à l'aide d'un perçoir ou d'un trépan.

La partie distale a également été façonnée, vraisemblablement pour rogner et redresser la pointe qui devait présenter une déviation trop importante. Cette action a eu pour conséquence de faire apparaître la spongiosa du côté gauche. En lumière frisante, les traces de raclage de cette mise en forme apparaissent assez nettement. Malgré cette opération, la pointe présente un profil sinusoïdal. Cette déviation légère ne gênait probablement pas.

La partie droite de la pointe montre de petits traits divergents, résultant probablement de l'action même de l'animal sur ses propres bois. Ceux-ci sont souvent utilisés pour gratter le sol lors de comportements d'exhibition comme le labourage. Les andouillers présentent alors, aux extrémités, des traces de griffures que l'on retrouve aussi sur l'ébauche EL-12494, plus nettes et plus étendues que sur cette tête de harpon.

La pointe et le corps du harpon sont très longs. Ils représentent 81 % de la longueur totale (pointe, corps et barbelure).

Numéros d'inventaire : EL-12493/APC<sup>2</sup> 16432.

L : 113,2 mm ; l : 16,8 mm ; h : 24,6 mm ; longueur de la barbelure réservée : 22 mm ; diamètre de la perforation dorsale : 4,3 mm ; profondeur de la cavité médullaire évidée : 25,1 mm.

<sup>1</sup> Sur ceux-ci, les perforations étaient réalisées par rainurage au burin avec ouverture progressive de deux lèvres, le percement prenant une forme ovale.

### 3.2.2. Les deux ébauches (fig. 4 et 5)

Elles ont également été réalisées sur des pointes d'andouillers de bois de cerf élaphe (*Cervus elaphus*, Linnaeus, 1758). Toutes deux montrent une très légère inflexion mésio-distale en vue latérale. L'ébauche EL-12494 a une section triangulo-ovale et est droite en vue dorsale tandis que l'autre, EL-12495, est de section ovale et présente, dans la même position, une très légère déviation vers la droite. L'épaisseur de la partie compacte est plus importante sur EL-12494 que sur EL-12495. EL-12494 est brisée dans sa partie distale.

Comme la pièce précédente, elles ont été sciées sur les trois quarts de la périphérie de l'andouiller avec une réserve dans la partie basale, puis fracturées, probablement par percussion.

La lèvre proximale est un des pans du biseau du sillon en V pratiqué pour détacher la pointe. Sur l'ébauche EL-12495, ce pan subsistant montre une angulation plus plate que sur l'autre. En outre, sur cette pièce, deux traits de sciage abandonnés sont visibles dans la partie proximo-ventrale.

Les languettes conservées ont une forme triangulaire sur EL-12494 et trapézoïdale sur EL-12495. Elles ne présentent aucune trace de régularisation et ne semblent pas avoir fait l'objet d'un rainurage préalable au détachement : leurs bords irréguliers et « hachés » témoignent d'un arrachement. Les deux languettes coupent la matière compacte en diagonale, conséquence de la technique de fracturation. Aucune des deux ébauches ne présente de partie médullaire évidée ni de perforation.

Ces divers éléments prouvent le stade d'ébauche des deux pièces.

La pointe de l'ébauche EL-12494 présente un esquillement qui semble naturel ainsi qu'une série de stries s'enroulant autour de l'extrémité, stigmates de l'utilisation des bois par l'animal (cf. ci-dessus). La pointe de

<sup>2</sup> Le numéro APC est le numéro de classement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

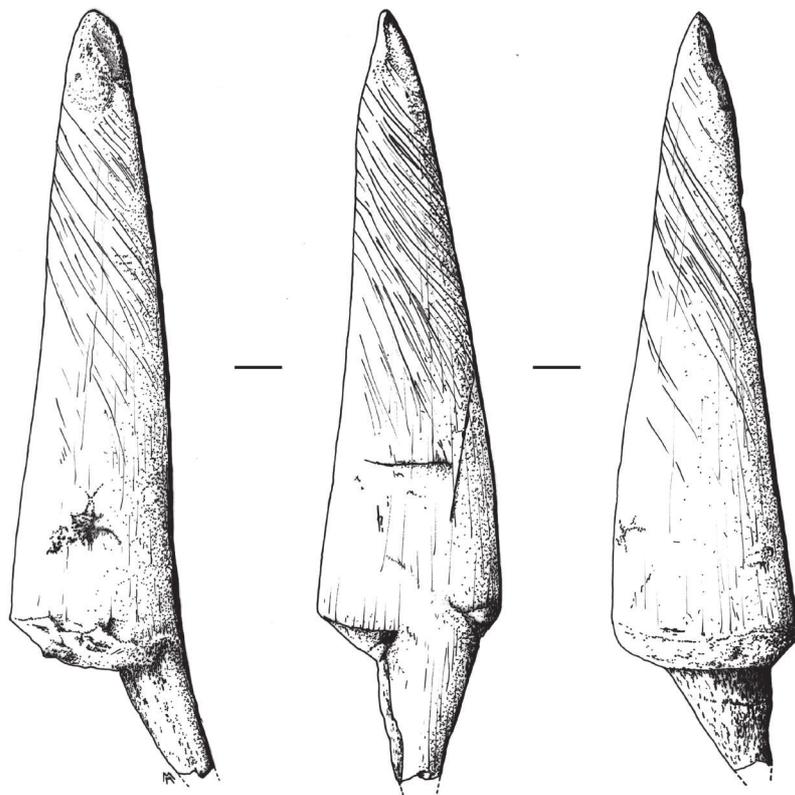


FIG. 4 – Marche-les-Dames, ébauche de pointe de harpon, EL-12494/APC 16433 : griffures hélicoïdales, traces de sciage (le pan du biseau et languette triangulaire réservée afin d'aménager la barbelure unique (photo et dessins de l'auteur).

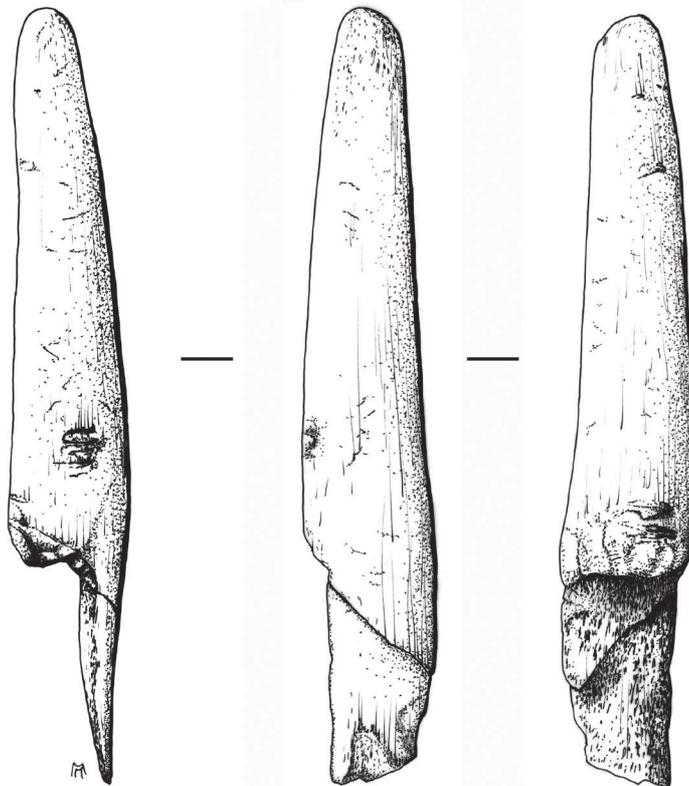


FIG. 5 – Marche-les-Dames, ébauche de pointe de harpon, EL-12493/APC 16433 : traces du travail ayant conduit au détachement de la pointe et de la languette trapézoïdale réservée pour aménager la barbelure unique (photo et dessins de l'auteur).

l'ébauche EL-12495 est dans son état original ; elle est d'ailleurs passablement émoussée. Elle ne comporte pratiquement pas de traits fins, ce qui pourrait indiquer une localisation plus postérieure dans la ramure : andouiller sur la partie postérieure du chandelier par exemple.

L'état de conservation des deux pièces est satisfaisant. Sur EL-12495, la languette a été brisée et a fait l'objet d'un collage ancien. Il n'est pas possible de dire si elle a été brisée à l'origine ou durant la fouille. Une fracture en cours de façonnage expliquerait évidemment l'abandon de l'ébauche ; malheureusement, on ne dispose pas de données de fouilles assez précises pour connaître l'état original de la pièce.

Numéros d'inventaire : EL-12494/APC 16433.

L : 103,5 mm ; l : 25,4 mm ; h : 23,3 mm ; longueur de la barbelure réservée : 18,6 mm.

Numéros d'inventaire : EL-12495/APC 16434.

L : 118,7 mm ; l : 18,6 mm ; h : 20,3 mm ; longueur de la barbelure réservée : 34,7 mm.

### 3.2.3. Analyse, comparaison, interprétation et chaîne opératoire

Les pointes barbelées magdaléniennes, les pointes de harpons aziliens voire certaines têtes de harpons néolithiques, comme celles du groupe de Horgen ou d'autres postérieures, sont presque exclusivement des armatures de type mâle. À Marche-les-Dames, on est en présence d'armatures de type femelle : la partie distale de la hampe entre dans la partie proximale de la pointe de harpon, ce qui explique la partie médullaire évidée.

Des pointes de harpon de ce type ont été découvertes dans des palafittes néolithiques de Slovénie à Laibacher Moor (slov : *Ljubljansko barje*) (Weniger, unpubl. ; Korosec & Korosek, 1969, fig. 84, n° 9). Elles présentent souvent une perforation traversant de part en part le corps principal de la pointe et non sa barbelure (fig. 6 et 7). Quelques-unes de ces pièces sont perforées dans le même axe que la pièce de Marche-les-Dames (fig. 7) et qu'une pièce datée de

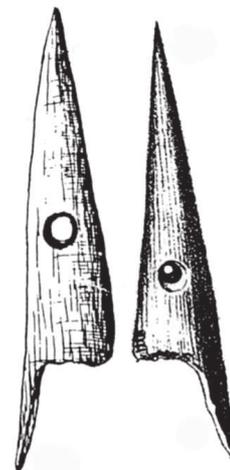


FIG. 6 – Laibacher Moor, pointe de harpon - Slovénie (Auler, 1994 : 166, Abb. 3).

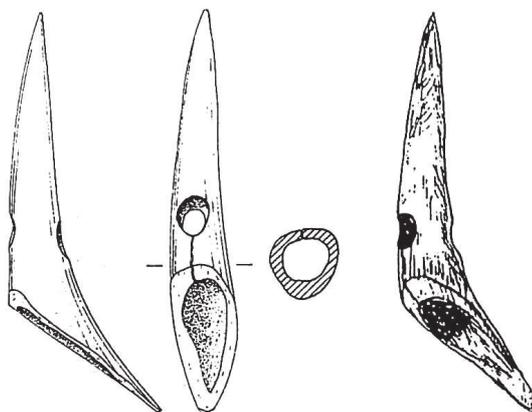


FIG. 7 – Laibacher Moor, pointe de harpon - Slovénie (d'après Auler, 1994 : 166, Abb. 2).

l'âge du bronze final découverte à Auvernier en Suisse (Rychner V., 1979 : Taf. 128 ; fig. 8) Ces dernières sont donc presque identiques à la pointe fonctionnelle EL-12493 dont elles ne diffèrent que par la perforation. Sur la pièce de Marche-les-Dames, cette perforation affecte une portion très réduite de la barbelure et est située plus bas que sur les autres exemplaires.

Des pièces comparables ont notamment été découvertes sur des sites allemands. Ainsi, à Nidau, une ébauche en tout point semblable aux ébauches de Marche-les-Dames a été mise au jour, si ce n'est que la barbelure semble avoir été régularisée, pour prendre sa forme de triangle isocèle. Les deux auteurs attribuent cette pièce à l'âge du bronze et s'appuient sur le fait qu'aucune

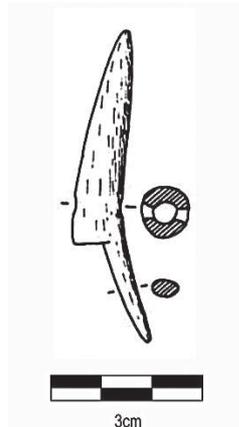


FIG. 8 – Auvernier, pointe de harpon - Suisse (d'après Rychner, 1979, Taf. 128).

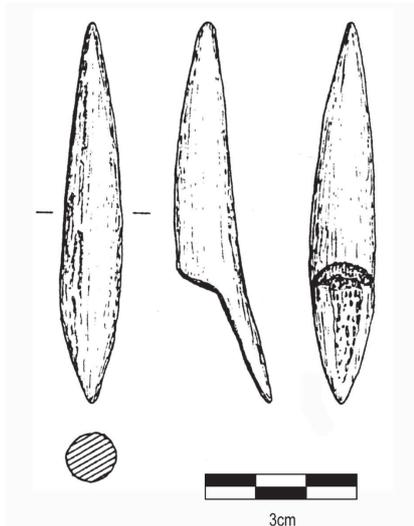


FIG. 9 – Nidau, ébauche de pointe de harpon - Allemagne (d'après Auler, 1994 : 168, Abb. 7).

pièce de ce genre n'a encore jamais été mise au jour en contexte néolithique (Auler, 1994 : 168, Abb. 7 ; Weniger, 1992 : 96 ; fig. 9).

Notre spécimen est donc une tête de « vrai » harpon à tête détachable, et non de foëne, qui ne présente pas le moindre dispositif de rétention d'un lien. Dans les foënes, les têtes restent solidaires de la hampe durant toute l'action de pêche, et ce même si elles sont parfois considérées comme de simples sous-types de harpons (Pétillon, 2008). Dans le cas d'une armature fixe comme certaines pointes barbelées magdaléniennes, l'hypothèse d'une perforation destinée à fixer plus efficacement un lien à la

hampe paraît peu plausible, étant donné que la pièce correspond à une typologie identifiée tant archéologiquement qu'ethnologiquement (pour la Préhistoire, mais aussi et surtout pour les époques historiques ainsi que sur des pièces ethnologiques similaires).

On peut classer cette pointe dans la catégorie R2 de Weniger (têtes de harpons en majorité détachables et fixées à une ligne ; Weniger, 1995 : 166-168) ou dans la catégorie A du tableau de Pétillon (projectiles ou armes d'hast avec ligne, à tête détachable, barbelée ; Pétillon, 2008 : 81).

Sa morphologie d'armature unilatérale à barbelure unique diffère de la plupart des exemples antérieurs qui présentent parfois des armatures unilatérales ou bilatérales mais ont presque toujours un nombre plus important de barbelures situées latéralement et sur le corps de l'armature. Ici, la barbelure unique est postérieure au corps. En termes d'efficacité, il est prouvé que ce système à barbelure unique est tout aussi efficace que celui qui en comporte plusieurs. De nombreux exemples existent chez les peuples inuits, comme les Inupiats par exemple. On a donc la preuve que le choix de réaliser de nombreuses barbelures est probablement en partie dicté par des traditions culturelles plutôt que par un réel souci d'efficacité. À moins que leur morphologie ne soit conçue pour s'adapter à différents types de cibles, faisant de ces pointes des engins polyvalents ; cela semble être le cas des pointes barbelées magdaléniennes, qui pouvaient aussi être utilisées pour des activités cynégétiques.

Le diamètre de la perforation permet de déduire le diamètre probable du lien qui équipait l'armature. Celui-ci devait être légèrement inférieur à 4 mm et offrir une solidité suffisante pour être utilisé contre des poissons de belle taille. La longueur de ce lien conditionne aussi l'action de pêche. Malheureusement, ne disposant pas d'éléments archéologiques qui permettraient de l'estimer, on en est réduit à des comparaisons avec du matériel ethnologique actuel et ancien ou à des expérimentations comme celles de Auler (Auler, 1994). Une expérimentation, menée par le C.E.T.R.E.P. aux étangs de Chawetais en 1997, a montré qu'un lien réalisé avec seulement deux fils de crin

de cheval torsadés et poissés était suffisamment résistant pour mettre au sec des truites arc-en-ciel de pisciculture (*Oncorhynchus mykiss*, Walbaum, 1792), d'un poids d'un peu moins de 350 g (Maingeot, 1998-1999 : 99-101).

Il existe deux longueurs de liens :

- Les liens longs, dont la pointe, fixée par un lien, reste solidaire de la hampe ou s'en détache complètement, comme certains utilisés par les Aléoutes ou les Nootkas (Curtis, 1997 : 421 ; Curtis, vol. XI). Ils permettent de laisser aller la ligne une fois la pointe détachée de l'extrémité de la hampe. Ces armes sont souvent utilisées indifféremment pour la chasse aux mammifères marins (comme les phoques), aux poissons (comme les saumons pacifiques - *Oncorhynchus genera*, Sukley, 1861), ou à des proies indifférenciées. C'est le lien qui permet alors de récupérer la prise. Si la hampe s'est complètement détachée, elle fait l'objet d'une récupération ultérieure après l'action de pêche et la capture. Le harpon de Marche-les-Dames se prête probablement mieux à ce premier type qu'au second.
- Les liens courts, utilisés par les indiens Wishams, restent solidaire de la hampe une fois le poisson harponné. Les hampes, parfois très longues (3 à 4 mètres), ont une partie distale bifide, comme très souvent chez les indiens d'Amérique du Nord. Chacune des deux extrémités d'emmanchement est équipée d'une pointe de harpon attachée à des liens qui permettent de récupérer les prises. (Curtis, 1997 : 330 ; Curtis, vol. VIII).

Lorsqu'on regarde la pièce EL-12493, c'est sa relative robustesse qui frappe le plus. La taille de cette tête de harpon permet de présumer des proies traquées (fig. 10). Il ne fait presque aucun doute qu'elle était destinée à l'attaque de poissons de grande taille, tels le brochet ou le silure, par exemple (voir la figure montrant l'évocation du harponnage d'un silure depuis une embarcation ; Auler, 1994 : 167 ; Abb. 4 d'après Torke, 1992 : 537).

Les deux ébauches ont des dimensions similaires, la même forme, la même typologie, et constituent donc un ensemble

cohérent avec la pointe fonctionnelle. Elles sont très intéressantes technologiquement car elles permettent de définir la chaîne opératoire.

Celle-ci est plus réduite que pour les productions antérieures comme les harpons magdaléniens, aziliens ou néolithiques, où les travaux de rainurage, de sciage, de régularisation et de dégagement des barbelures sont nettement plus complexes. Ces pièces semblent donc plus frustes au regard que ce qui était produit auparavant, mais elles n'en demeurent pas moins fonctionnelles pour autant.

Sous l'extrémité naturellement pointue de l'andouiller, la pièce est sciée partiellement. Celle-ci est ensuite détachée du reste de l'andouiller, en laissant toutefois un ergot cortical sur l'un de ses bords anatomiques étroits. L'andouiller est détaché de la ramure par percussion.

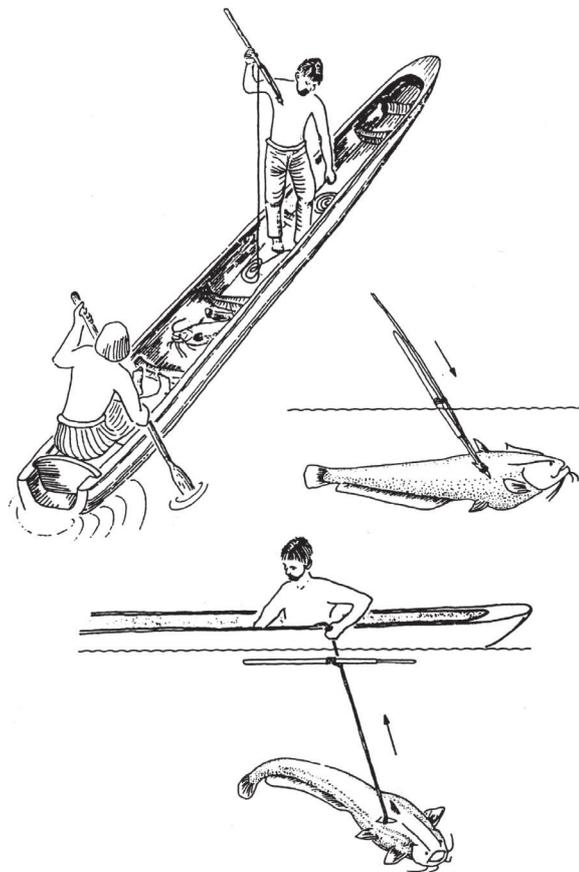


FIG. 10 – Évocation de l'utilisation d'une pointe de harpon depuis une embarcation d'après la publication de Torke, 1992 : 537 (d'après Auler, 1994 : 167, Abb. 4).

L'ergot cortical arraché à la ramure forme la barbelure. Elle est ensuite régularisée pour faire disparaître les aspérités du bord dues à l'arrachement.

L'extrémité naturellement pointue de l'andouiller peut être localement régularisée, notamment par abrasion en oblique, de façon à rendre l'extrémité perforante symétrique.

Une cavité est creusée à la partie proximale du corps de la pointe en réalisant une cuvette concave dans la spongiosa. Pour terminer, une perforation est réalisée au départ de la face dorsale à la limite entre la barbelure et le corps de la pointe avec un perceur ou un trépan.

### 3.2.3.1. Les ressources potentielles de pêche

Les activités de pêche durant la Préhistoire sont peu connues en Belgique. Ceci est essentiellement dû aux méthodes utilisées lors des fouilles anciennes. Néanmoins, on peut citer les niveaux du Paléolithique moyen de la grotte Marie-Jeanne (Hastière-Lavaux) qui ont livré quelques restes attribuables à des percomorphes<sup>3</sup> ; la grotte de la Princesse à Marches-les-Dames, pour laquelle six restes de poissons sont décrits, sans autres précisions, comme provenant d'une couche mixte contenant du matériel aurignacien et néolithique ; le site de Oude-naarde-Donk, où 7 vertèbres et 6 épines pectorales de silure (*Silurus glanis*, Linnaeus, 1758) datées du Michelsberg, sans plus de détails, ont été décrites ; enfin, une vertèbre de silure glane (*Silurus glanis*, Linnaeus, 1758) qui fut découverte à la grotte de Néviau, à 5 km au sud de Namur (Van Neer & Wouters, 2011 ; Giltay, 1931).

Une des seules grottes belges qui ait livré des restes de poissons étudiables est celle du Bois Laiterie située près de Profondeville. Parmi ceux étudiés, Wim Van Neer

reconnait la présence de la lotte de rivière (*Lotta lotta*, Linnaeus, 1758), de la truite fario (*Salmo trutta fario*, Linnaeus, 1758) ou du Saumon (*Salmo salar*, Linnaeus, 1758) (difficilement discernables), de l'ombre (*Thymallus thymallus*, Linnaeus, 1758) et de nombreuses autres espèces qu'il n'a pu identifier. Ce site est situé près du Burnot, à environ 500 m de la Meuse. La confluence des deux cours d'eau pourrait expliquer la présence de tels taxons dans les espèces consommées car ils pourraient avoir été leur gîte.

La lotte de rivière a pu être présente dans le Burnot mais cela n'est pas certain. Il a été établi que ces spécimens, tous de grande taille (40 cm minimum à 60 cm maximum environ), n'ont probablement été ni pêchés, ni amenés par des animaux piscivores.

Il note qu'aucun mustelidé ne semble s'attaquer à des proies aussi grandes. Par ailleurs, la distance entre le Burnot, la Meuse et la grotte ainsi que la mauvaise accessibilité du site semblent exclure les autres carnivores. Le poisson ne fait pas partie des proies habituellement consommées par le blaireau, mais il est connu pour se nourrir à l'occasion de cadavres de poissons. Ces charognes sont alors souvent consommées sur place, même si des déplacements de carcasses ont déjà été notés.

D'après Van Neer, la loutre en est un véritable consommateur mais il est assez rare qu'elle s'attaque à de si grandes proies. De plus, même si elle est parfois responsable d'accumulations de restes de poissons, ces amas sont presque toujours observables exclusivement au bord des cours d'eau. Par ailleurs, aucun reste de cette piscivore n'a été trouvé dans les sédiments de la grotte.

Van Neer cite aussi l'ours qui est un consommateur régulier d'espèces anadromes de la famille des salmonidés, mais il est également admis que le dépeçage et la consommation des poissons capturés se fait sur des lieux proches de ceux des captures.

Il est donc proposé que ce dépôt soit le relief d'une consommation d'origine anthropique (Van Neer, 1997).

Les seules autres piscifaunes récoltées par tamisage en dehors du Bois-Laiterie sont celles des couches mésolithiques de l'abri du Pape et de la grotte Walou. Cette dernière

<sup>3</sup> Poissons présentant la morphologie des perches, à savoir une première nageoire dorsale épineuse et les deux nageoires pelviennes situées plus proches de la tête que chez les autres poissons. Ces deux nageoires sont placées ventralement et légèrement en arrière des deux nageoires pectorales.

étant très proche de la Magne, petit affluent de la Vesdre, il n'est pas trop étonnant que la majorité des poissons retrouvés soient des espèces de rivière, majoritairement des salmonidés (ombre et truite). Les deux auteurs terminent leur étude en concluant que l'accumulation de ces restes, ainsi que cela avait été proposé pour le Bois Laiterie, est d'origine anthropique (Van Neer & Wouters, 2011).

La grotte de Marche-les-Dames n'est pas très loin du point de confluence de la Meuse avec la Gelbressée (Éloy, 1989 : 137). En extrapolant les conclusions qui précèdent, on peut penser que plusieurs taxons de poissons de grande taille étaient probablement présents en bonne quantité dans ce fleuve. Il a dû être une pépinière très riche, à la Préhistoire, pour les poissons anadromes<sup>4</sup> tels que les saumons (*Salmo salar*, Linnaeus, 1758), puisque leur présence massive était encore attestée de l'ère moderne jusqu'au début des travaux de canalisation du fleuve, qui ont profondément affecté l'accessibilité des saumons à leurs frayères. Les prairies inondables devaient être nombreuses le long de son cours, et offrir un biotope très propice à la reproduction des brochets (*Esox lucius*, Linnaeus, 1758). Enfin, la zone bordurière de la Meuse à Marche-les-Dames devait être un endroit très approprié pour certains cyprinidés tels que les chevesnes (*Leuciscus cephalus*, Linnaeus, 1758).

### 3.3. L'hameçon

L. Éloy décrit très brièvement l'hameçon comme suit : « Un hameçon en bronze provenant de la pente, sans doute du bronze final du site de Marche-les-Dames » (Éloy, non publié, notes personnelles).

#### 3.3.1. Hameçon courbe en bronze forgé (fig. 11 et 12)

L'hameçon est courbe, arrondi, présentant un angle ouvert de 16° qui semble le plus fréquent sur les engins datés de l'âge du bronze (de 10° à 30° ; Cleyet-Merle, 1991 : 157), contrairement aux exemplaires modernes qui ont une angulation souvent de 0°, quand elle n'est pas légèrement voire franchement rentrante.

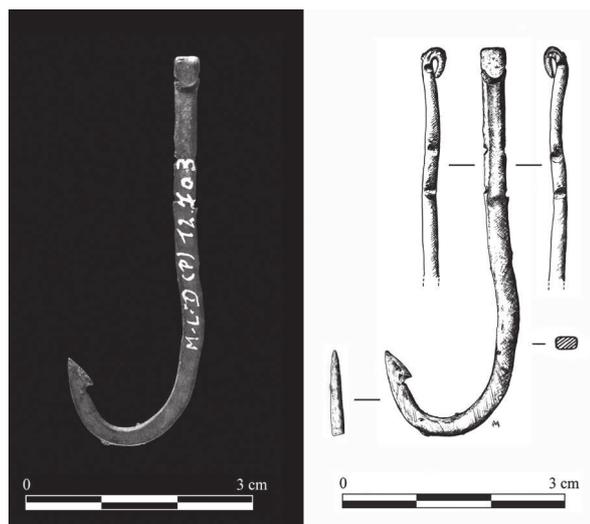


FIG. 11 – Marche-les-Dames, hameçon courbe en bronze, EL-12703/APC 16646 : photographie d'un des côtés ; dessin : vues d'une des faces latérales internes, encoches symétriques, une vue d'en haut, de la pointe : amincissement latéral et œillet de l'hameçon réalisé par pliage du fil (photo et dessins de l'auteur).

Il a été fabriqué au départ d'un fil de bronze à méplats latéraux (dus au forgeage ?) et se compose d'une pointe courte avec ardillon, d'une longue hampe (4 à 5 fois la longueur de la courbure) et se termine par un œillet ovale, étroit, forgé. La hampe présente une paire d'encoches profondes sur la face dorsale et une autre sur la face ventrale. Elles sont situées presque symétriquement, sur la partie haute. Une encoche est visible sur chaque face près de l'œillet. De petites incisions limitées sont observables au-dessus de la deuxième paire de grandes encoches. Même si la pointe n'est pas à proprement parler aiguisée, on constate qu'en vue ventrale, son épaisseur est décroissante, ce qui fut obtenu par abrasion du fil initial et montre clairement la volonté de renforcer la capacité de pénétration de la pointe. On est toujours confronté à deux impératifs contradictoires, même aujourd'hui : d'une part, rendre la pointe tranchante et pénétrante et, d'autre part, faire en sorte que l'affûtage ne fragilise pas trop la pièce. Sur la face externe de l'ardillon, on remarque aussi qu'il ne présente pas deux pans comme sur certains

<sup>4</sup> Se dit d'une espèce de poisson qui vit le plus souvent en mer mais qui se reproduit en eau douce.

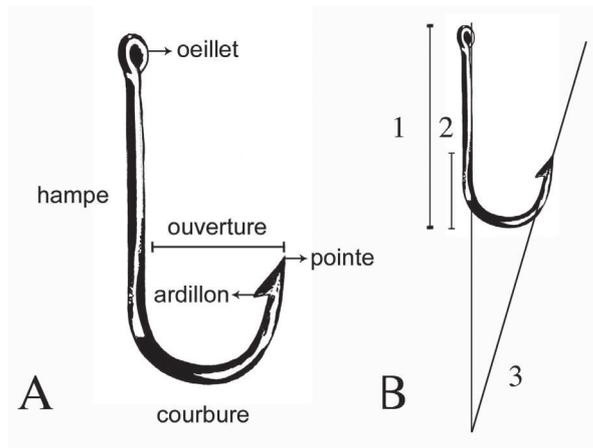


FIG. 12 –

- A : terminologie d'un hameçon à œillet et ardillon ;  
 B : mesures sur un hameçon ;  
 1 : longueur totale de la hampe ;  
 2 : longueur de la courbure ;  
 3 : angulation de l'ouverture (dessins de l'auteur).

modèles actuels mais une surface courbe, et que l'épaisseur va décroissant vers la pointe.

La pièce a probablement été façonnée à partir du fil coulé, déjà pourvu de son ardillon, celui-ci semblant trop puissant pour avoir été dégagé dans la courbure après le coulage<sup>5</sup> (Cleyet-Merle, 1990 : 150). La forme finale est due au pliage-forgeage du fil et à l'aménagement d'un œillet, lui aussi façonné par pliage-forgeage, après léger battage (section du fil légèrement plus faible à son niveau). Des traces de polissage directionnel sont visibles sur les méplats, en particulier sur la courbure et près de la pointe. En revanche, la pointe ne semble pas avoir été aiguisée comme sur les hameçons modernes. La base de l'ardillon semble avoir subi deux coups d'un outil indéterminé mais très fin, afin de mieux le dégager.

Numéros d'inventaire : EL-12703/APC 16646.

L : 52,3 mm ; ouverture, en ce compris l'épaisseur du jonc (= de la tige) en bronze de la hampe (Cleyet-Merle J.J., 1995) : 17,3 mm ; ouverture interne ou classique :

14,6 mm ; longueur totale = 4 à 5 fois la longueur de la courbure ; épaisseur du jonc de bronze (là où il est le plus épais) h : 3,3 mm ; l : 1,7 mm.

### 3.3.2. Comparaison, interprétation

Durant les âges des métaux, il existe une immense variété de ces engins de pêche. Ils furent si diversifiés que l'on peut considérer que pratiquement tous les grands types d'hameçons contemporains étaient déjà connus dès ces époques, à l'exception de quelques-uns qui viendront s'ajouter à l'âge du fer et à l'époque gallo-romaine (Cleyet-Merle, 1990 : 156). Il existe des contextes archéologiques au sein desquels la présence massive de ces engins plaide pour une activité qui revêtait une importance économique primordiale, comme dans le Cortaillod par exemple. Dans le cas de Marche-les-Dames, il s'agit d'un exemplaire isolé.

La morphologie de l'hameçon de Marches-les-Dames est semblable à l'exemplaire illustré à titre de comparaison et de provenance malheureusement inconnue (fig. 13).

Ceux provenant des dragages de l'Escaut à Wichelen-Schoonaarde présentent une morphologie très proche de notre exemplaire (fig. 14), mais l'ouverture de la courbure y est beaucoup plus prononcée (environ 40° à 55°) et ils sont de plus grande taille (80 mm à 160 mm ; fig. 15). Ceci les rapproche des hameçons dits « grappins » ou « samolov », qui étaient probablement montés en grand nombre sur une ligne principale

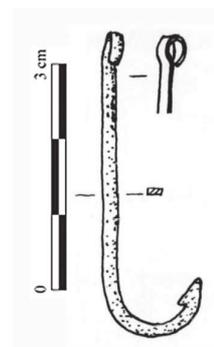


FIG. 13 – Sans provenance, hameçon à œillet en bronze (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 189, fig. 137).

<sup>5</sup> Aux époques moderne et contemporaine, l'ardillon est dégagé par entame dans le fil initial.

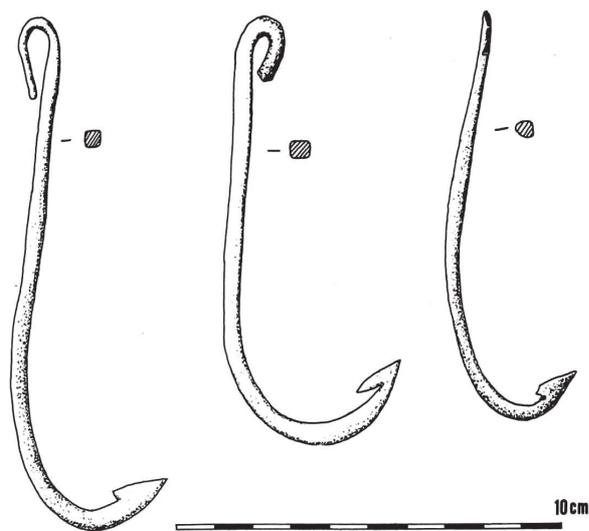


FIG. 14 – Wichelen-Schoonarde, hameçons grappin, ou « samolov », trouvés dans les draguages de l'Escaut (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 159).

à laquelle étaient attachés de nombreux bas de ligne. Ils servaient à empaler le poisson lorsqu'il passait dans cet enchevêtrement de fils, ce qui explique leur caractère surdimensionné (fig. 16) par rapport au potentiel d'engagement<sup>6</sup> des taxons de poissons fluviatiles d'Europe occidentale les plus communs, silure excepté (*Silurus glanis*, Linnaeus, 1758) (Cleyet-Merle, 1990 : 159-160). Des hameçons plus petits sont mieux adaptés à la capture après engagement.

On peut en déduire que notre exemplaire est probablement un engin adapté à la capture après engagement, et est donc vraisemblablement à considérer comme un « vrai » hameçon plutôt que comme un samolov.

<sup>6</sup> Le fait d'avaler l'appât armé de son hameçon.

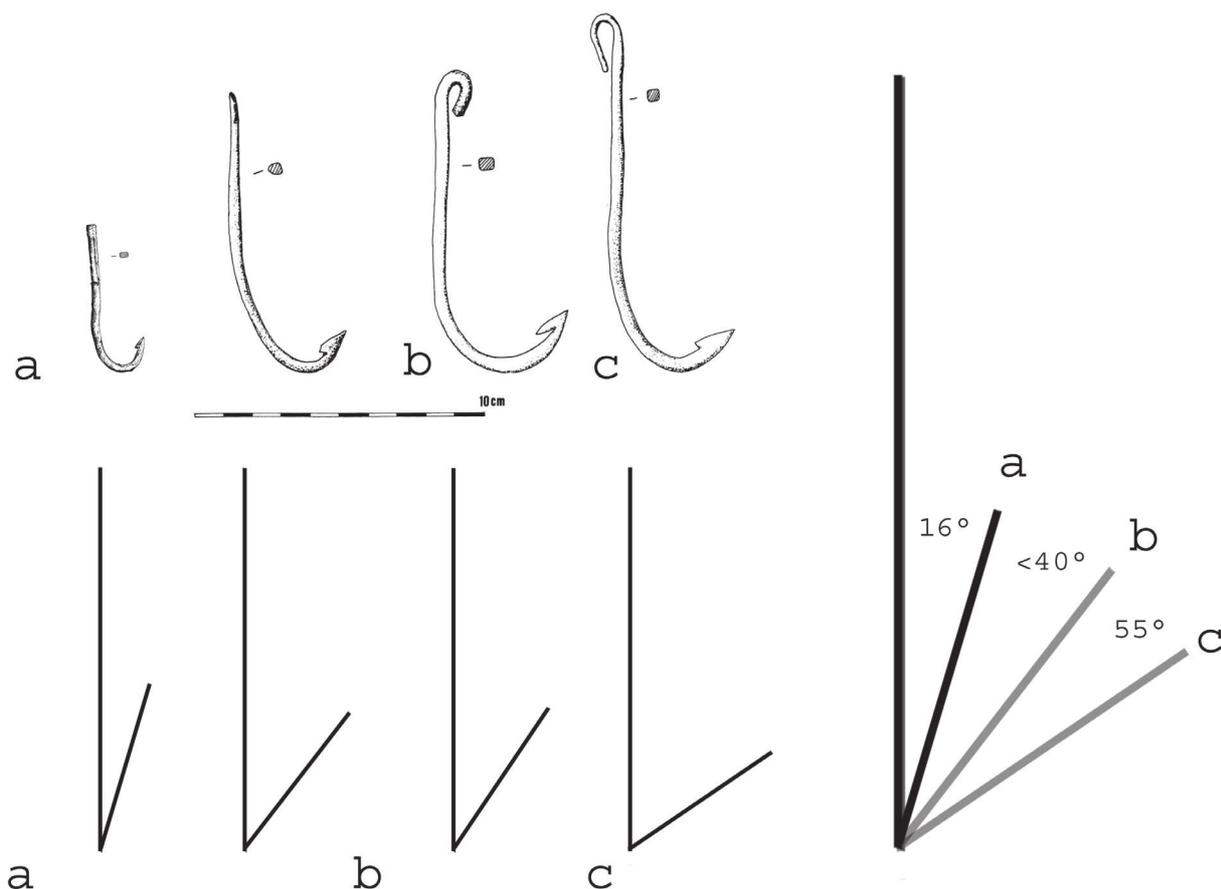


FIG. 15 – Angulation de l'ouverture : comparaison entre un hameçon pour les pêches dites à « engamer » (Marche-les-Dames) et trois samolov (Wichelen-Schoonarde) ;

a : exemplaire de Marche-les-Dames présentant une angulation de 16° ;

b : deux exemplaires de Wichelen-Schoonarde de grande taille et présentant une angulation d'environ 40° ;

c : exemplaire de Wichelen-Schoonarde de très grande taille et présentant une angulation de 55°

(M. Maingéot, adapté de Cleyet-Merle, 1990 : 159).

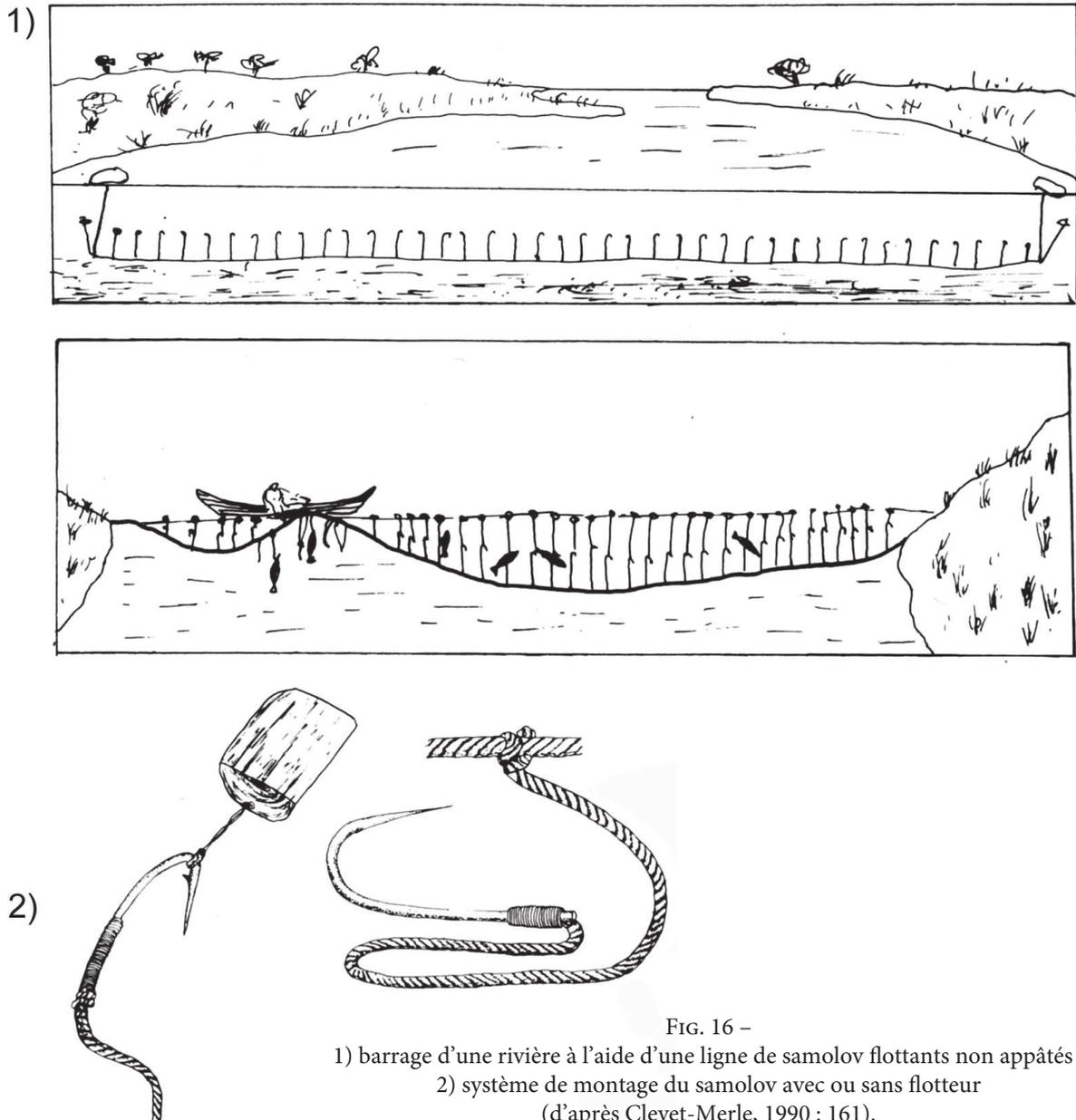


FIG. 16 -

- 1) barrage d'une rivière à l'aide d'une ligne de samolov flottants non appâtés ;  
 2) système de montage du samolov avec ou sans flotteur  
 (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 161).

On note la présence de 4 encoches sur la tige. On peut se demander si ces encoches ont eu une utilité sur cet exemplaire-ci et laquelle, compte tenu du fait que toute entame dans le fil initial fragilise celui-ci et le rend sensible à la pliure et à la rupture.

D'après la longueur de la hampe, il semble s'agir d'un hameçon à esche (appât). Or, les ardillons et encoches de tiges sont souvent utilisés, sur les hameçons modernes, pour favoriser le maintien de l'esche afin de rendre sa présentation plus attrayante.

N'est-t-on pas plutôt en présence de traces de découpe abandonnées, l'artisan ayant décidé de faire une hampe toujours de

plus en plus longue ? Leur position symétrique incite à écarter très vite cette hypothèse. S'il s'agissait de traces de découpe avortées, il n'y aurait probablement qu'une seule entame, d'un seul côté du fil.

Il se pourrait qu'après avoir forgé l'oeillet, l'artisan se soit rendu compte que celui-ci était désormais trop étroit pour laisser passer un fil de diamètre convenable, étant donné la taille des poissons convoités. Il aurait alors choisi de faire des encoches sur la hampe afin de changer le système de rétention. Cette hypothèse semble la plus plausible. Dans ce cas, il serait à rapprocher de la typologie de l'hameçon de Sollières-Sardières ou

des deux exemplaires trouvés dans la Saône, bien qu'ils n'aient pas d'oeillet. Cela expliquerait sa morphologie hybride (Cleyet-Merle, 1990 : 157 ; fig. 17 et 18).

La longueur de la hampe pourrait indiquer la nature de la cible. Les hameçons de ce type font parfois office de « bas de ligne » et sont souvent préférés pour éloigner le lien, plus fragile, des dents acérées de certains poissons. Ceci est particulièrement vrai pour le brochet (*Esox lucius*, Linnaeus, 1758) qui dispose de véritables batteries dentaires<sup>7</sup>. C'est une déconvenue que connaissent encore les pêcheurs actuels.

Concernant l'action de pêche proprement dite, on en est réduit à des hypothèses.

La morphologie de cet engin a tout aussi bien permis son usage avec une canne à pêche, action ponctuelle impliquant la présence de la personne en action de pêche, qu'en lignes dites « dormantes », où la présence du pêcheur n'est requise que lorsqu'il vient « relever » les lignes. Cette seconde hypothèse est la plus vraisemblable. On peut penser que l'existence d'un ardillon se justifie par la nécessité de prendre l'animal dans la partie avant de la gueule. En effet, sur les dispositifs dormants destinés à être avalés, l'ardillon n'est pas essentiel, puisque la proie engame tout, l'appât et l'hameçon se retrouvant souvent dans l'estomac. Empêcher la proie d'avalier trop profondément peut se justifier par le souhait d'éviter qu'elle ne coupe la ligne avant qu'on la relève.

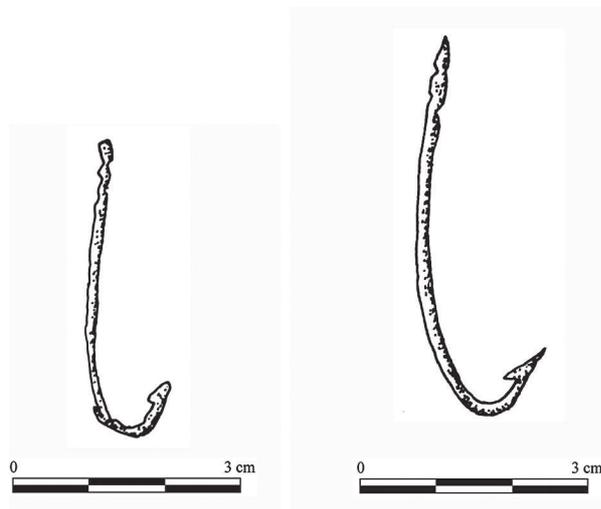


FIG. 17 – Sollière-Sardière, hameçon en bronze avec dispositif de rétention à encoches sur la partie haute de la hampe : photo et dessin. Dimensions inconnues (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 157 et 187, fig. 118).



FIG. 18 – Saône, hameçons en bronze avec dispositif de rétention à encoches sur la partie haute de la hampe (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 186-187, fig. 107 et 110).

### 3.4. Le tesson orné

Curieusement, bien que L. Éloy ait publié et décrit de façon étoffée un autre tesson du même site portant la gravure d'un soleil (Éloy, 1973), celui-ci ne semble pas avoir retenu grandement son attention. Il reste très lacunaire dans sa description : « fragment de céramique gravé, représentation d'un filet de pêche et d'un poisson » (Éloy, non publié, notes personnelles). Pourtant, iconographiquement et en termes de représentativité, ce dernier semble bien plus intéressant. Il date les deux tessons « du bronze final ou du Hallstatt ».

#### 3.4.1. Tesson de poterie à décor halieutique (fig. 19 et 20)

Le tesson provient d'une céramique à cuisson oxydante à pâte assez fine, réalisée à la main (colombins) et présentant quelques traces de lissage. Le dégraissant, très fin,

<sup>7</sup> Le brochet (*Esox lucius*, Linnaeus, 1758) disposerait d'environ 700 dents dont les plus longues sont situées sur les dentaires. Elles sont appelées dents de capture ou de préhension. D'autres sont plus courtes mais très densément plantées, comme sur les os du vomer par exemple, appelées dents de rétention, et d'autres encore très petites, densément plantées et acérées sur les arcs branchiaux (Affre & Joly, 1995 : 138). Ceci est tellement vrai que même les matériaux modernes n'y résistent pas et que les amateurs de ce poisson préfèrent prolonger leur hameçon par un bas de ligne en acier tressé.

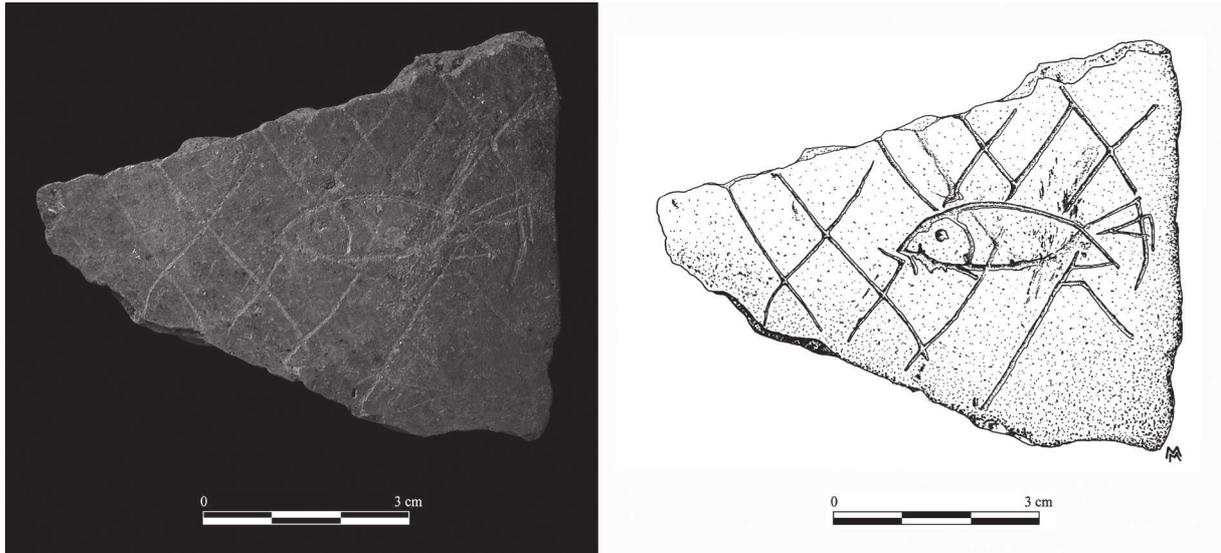


FIG. 19 – Marche-les-Dames, tesson de céramique à décor halieutique EL-12481/APC 16413, photographie prise en lumière frisante, dessin montrant le relevé des traits constituant le filet et le poisson (photo et dessin de l'auteur).

semble être de la chamotte ; la pâte contient également de petits grains de quartz arrondis. Ce tesson présente les restes d'un décor gravé très peu profondément, après cuisson, illustrant une scène de pêche.

Les représentations halieutiques sont rares. Il est donc très intéressant d'analyser celle-ci, puisqu'il s'agit d'une véritable représentation d'action de pêche. Le motif iconographique est composé de lignes gravées en croisillons figurant probablement un filet maillant<sup>8</sup>, et d'une représentation « naïve » d'un poisson reconnaissable à sa forme caractéristique en « 8 ». D'autres éléments, tels un œil, les ouïes et la queue, renforcent l'identification. En revanche, il n'est pas pourvu de sa ligne latérale et n'est pas reconnaissable en tant qu'espèce car on manque d'éléments anatomiques diagnostiques.

Le trait incisé est délié mais tout de même peu assuré. Il semble que le poisson ait été réalisé assez rapidement et sans trop de soin. Le trait figurant le bord inférieur de la tête a été trop étiré. De ce fait, celui qui figure le ventre vient légèrement au-dessus. Le tracé du dos a été doublé. La queue semble avoir fait l'objet de deux tentatives de gravure,

dont une avortée. Le trait du dessus et celui de la ligne caudale relèvent d'une première tentative. Sur la seconde représentation, le trait inférieur ne ferme pas totalement la silhouette. L'œil est un petit creux rond placé correctement, sur la face supérieure et plutôt vers le milieu, voire les deux tiers de la tête (fig. 19 et 20).

Certains traits allant au-delà du tesson, on estime que la gravure a été réalisée sur la pièce (vase ou tesson plus grand) avant fracturation. Il semble aussi que certains traits du filet aient été tracés avant la gravure du poisson et que d'autres soient postérieurs (le trait situé au-dessus et en dessous de la tête). Les griffures situées près de la face dorsale de la queue sont probablement dues aux outils de fouille (fig. 20).

Monsieur Fernand Collin, préhistorien-tracéologue, François Tromme et moi-même



FIG. 20 – Détail du poisson gravé sur le tesson (photo de l'auteur).

<sup>8</sup> Filet dans lequel le poisson reste pris au piège car les mailles sont conçues pour s'accrocher dans les nageoires ou juste à l'arrière des ouïes.

avons, avec une pointe sèche en métal et avec un fac-similé de burin en silex, tenté de reproduire les traits sur un tesson de poterie semblable (pâte assez fine, cuisson oxydante, dégraissé à la chamotte et au quartz), provenant du même site et de la même époque.

La pointe sèche en métal laisse des stigmates tout-à-fait différents de ceux observés sur la pièce originale. C'est une trace très nette avec une topographie en U. L'outil en silex laisse des stigmates de même nature que ceux observés sur la pièce originale, à savoir des berges légèrement ébréchées et une topographie assez nettement en V.

On peut en conclure que le tracé du poisson et du filet a été réalisé à l'aide d'un outil en silex dont la nature ne peut être précisément déterminée, mais qui avait probablement une extrémité agissante, burinante (fig. 21).

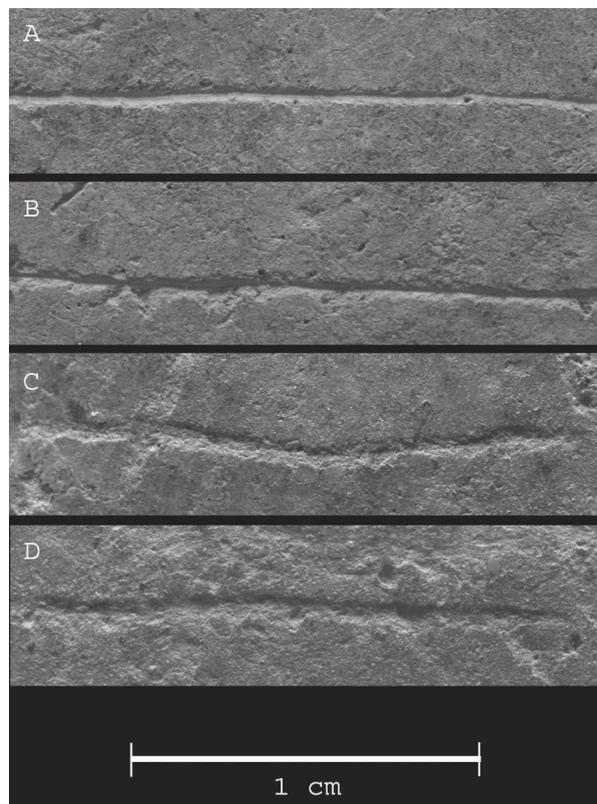


FIG. 21 – Macrophotographies des traits réalisés sur la surface d'un tesson de céramique de l'âge du bronze final ;

A : traits réalisés à la pointe sèche en métal (acier) ;

B : trait réalisé à l'aide du burin en silex ;

C et D : traits sur la pièce originale (photo de l'auteur).

Par ailleurs, on constate que même si l'aspect et la topographie des traits (vus en coupe) réalisés à l'aide du burin en silex sont, sur le tesson testé et le décor, identiques, la taphonomie en est différente. Les traces de dépôts visibles dans les traits de la pièce originale sont semblables aux dépôts sur la surface et indiqueraient donc leur probable nature ancienne et authentique. La différence de couleur et celle de la taphonomie invitent à penser de la sorte.

Étant donné qu'il n'y a aucun élément de profil, il n'est pas possible de rattacher ce tesson à une quelconque typologie. Néanmoins, compte tenu de sa réalisation à la main et de la nature de la pâte, il est possible de proposer une attribution chronologique. La pièce semble bien correspondre en tout point aux nombreux tessons retrouvés sur le site et datés du Hallstatt C/D.

Numéros d'inventaire : EL-12441/APC 16413.

L : 76,7 mm ; l : 61 mm ; h : 8,1 mm.

### 3.4.2. Comparaison, interprétation

On dispose de peu d'exemplaires de comparaison.

Certaines gravures du Val Camonica (Italie) figurent des poissons très schématiques semblant pris au piège dans des nasses (Cleyet-Merle, 1991 : 135 ; fig. 22).

À Kenegha, Mpongweni mountain en Afrique du sud, ainsi qu'à Tsoelike river au Lesotho, il existe des ensembles de peintures figurant des personnages montés dans des embarcations en train de pêcher à l'aide de foënes (Anati, 1993 : 127-128 ; fig. 23, 24 et 25) Bien qu'on ne l'ait pas représenté, il n'est pas impossible que ces scènes montrent que les poissons ont été rassemblés dans une senne<sup>9</sup> car, si ils étaient simplement dans une anse<sup>10</sup>, bloqués par les embarcations, les poissons pourraient passer dessous pour s'échapper. Or les représentations montrent qu'ils sont nettement concentrés.

<sup>9</sup> Filet tournant dans lequel le poisson reste piégé, mais non maillé.

<sup>10</sup> Petite baie.

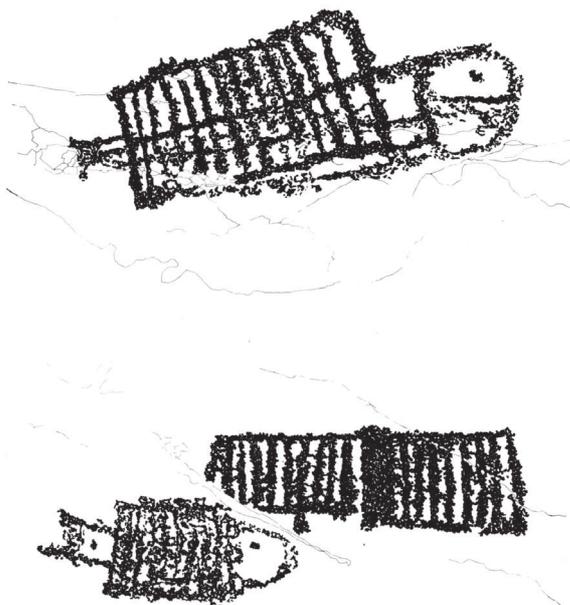


FIG. 22 – Val Camonica,  
relevé des piquetages figurant des poissons qui  
semblent être pris au piège dans des nasses - Italie  
(d'après Cleyet-Merle, 1990 : 135).

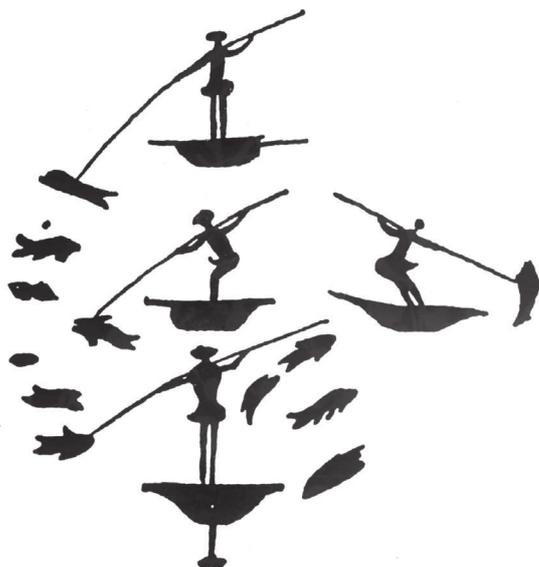


FIG. 23 – Kenegha,  
relevé de la scène de pêche embarquée - Afrique du sud  
(d'après Anati, 1993 : 126, fig. 108).

<sup>11</sup> Structure complexe faite de filets fixes géants structurés en chambres successives, à plusieurs étages, conçue dans le but de piéger les grands pélagiques (espèces vivant en pleine mer) comme les thons (*Thunnus thynnus*, Linnaeus, 1758) mais aussi d'autres scombridae (Rafinesque, 1815). Le filet en forme de poche (chambre de la mort ou *matanzza*) sert à concentrer les poissons à la fin de la madrague, où ils sont gaffés ou harponnés.

Cette technique impose l'utilisation d'un filet que l'on déploie juste sous la surface afin d'encercler le poisson. Une fois qu'il est pris au piège, on relève lentement le filet et on capture à la main, on foëgne ou on harponne au fur et à mesure de la levée.

Durant cette opération, la poche se réduit de plus en plus comme dans le cas de l'utilisation d'une poche conjuguée à celle de la madrague<sup>11</sup>.

Sur le tesson de Marche-les-Dames, la représentation est plutôt schématique et indique un filet de manière générale. Cependant, la taille des mailles, par rapport à celle du poisson, semble plutôt désigner un filet de type maillant, de grandes mailles indiquant souvent des filets de ce type. L'espèce de poisson, si elle n'est pas déterminable, pourrait entrer dans la catégorie de celles fréquemment pêchées, mais jamais représentées anatomiquement, même au Magdalénien. Ainsi, pas mal de représentations de poissons « génériques » pourraient figurer des poissons dits blancs (situés assez bas dans la chaîne trophique) ou cyprinidae, qui sont



FIG. 24 – Mpongweni mountain au Natal,  
relevé de la scène de pêche embarquée - Afrique du sud  
(d'après Anati, 1993 : 127, fig.109).

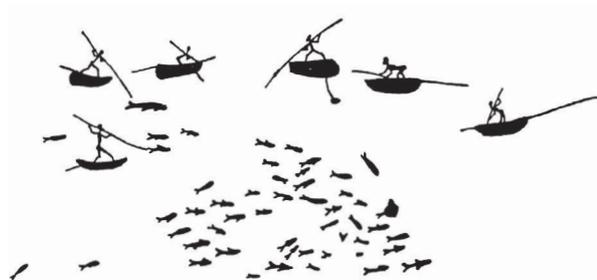


FIG. 25 – Tsoelike river,  
relevé de la scène de pêche embarquée - Lesotho  
(d'après Anati, 1993 : 127, fig. 110).

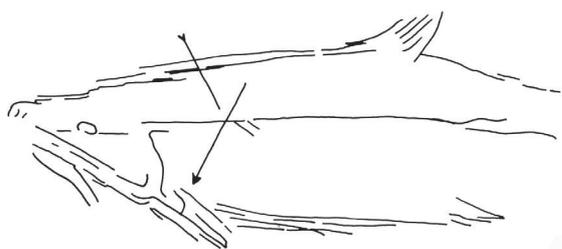


FIG. 26 – Gourdan, relevé du tracé du saumon (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 63).

par ailleurs assez présents dans les restes ostéologiques des grottes et abris fouillés avec des méthodes relativement fines (Pont d'Ambon dans les couches magdaléniennes) (Le Gall, 1984).

Pour les exemples anciens, on dispose du saumon de Gourdan (France ; fig. 26) qui est représenté fléché, ce qui pourrait signifier qu'il a été harponné. De nombreux autres animaux figurés dans les grottes sont souvent représentés de la sorte avec des signes chevronnés. Une plaquette de Laugerie-Basse (France ; Cleyet-Merle, 1991 : 63 ; fig. 27) montre une scène mystérieuse, appelée « la pêche miraculeuse », où un anthropomorphe ayant un membre antérieur démesuré

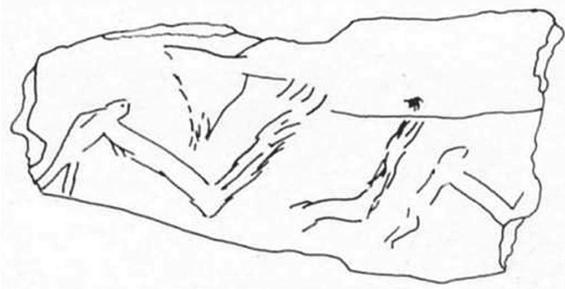
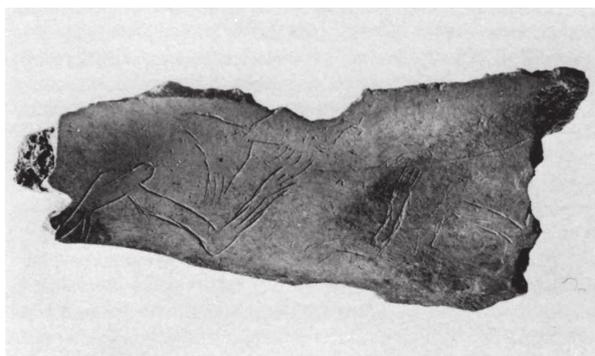


FIG. 27 – Laugerie Basse, photo et relevé du tracé de la scène appelée « la pêche miraculeuse » (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 65).

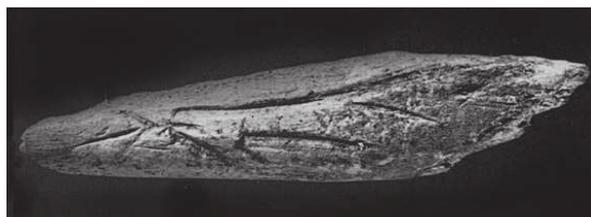


FIG. 28 – Fontarnaud, photo et relevé du tracé de la gravure (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 79).

semble sur le point de se saisir d'un poisson qui fuit en sortant du cadre. Un fragment de bois de renne de Fontarnaud (France ; Cleyet-Merle, 1991 : 65 et 79 ; fig. 28) représente un poisson semblant sur le point de mordre à un hameçon, mais cette figuration entre peut-être aussi dans la catégorie des animaux fléchés. À Kwille (sud de la Suède ; fig. 29), on peut voir une gravure figurant une embarcation dans laquelle deux personnages semblent tenir des lignes équipées d'hameçons, mais le style est très schématique (Cleyet-Merle, 1991 : 120).



FIG. 29 – Kwille (sud de la Suède), relevé du tracé de la gravure : elle semble montrer deux personnages sur une embarcation en train de pêcher à la ligne à l'aide d'une canne (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 120).

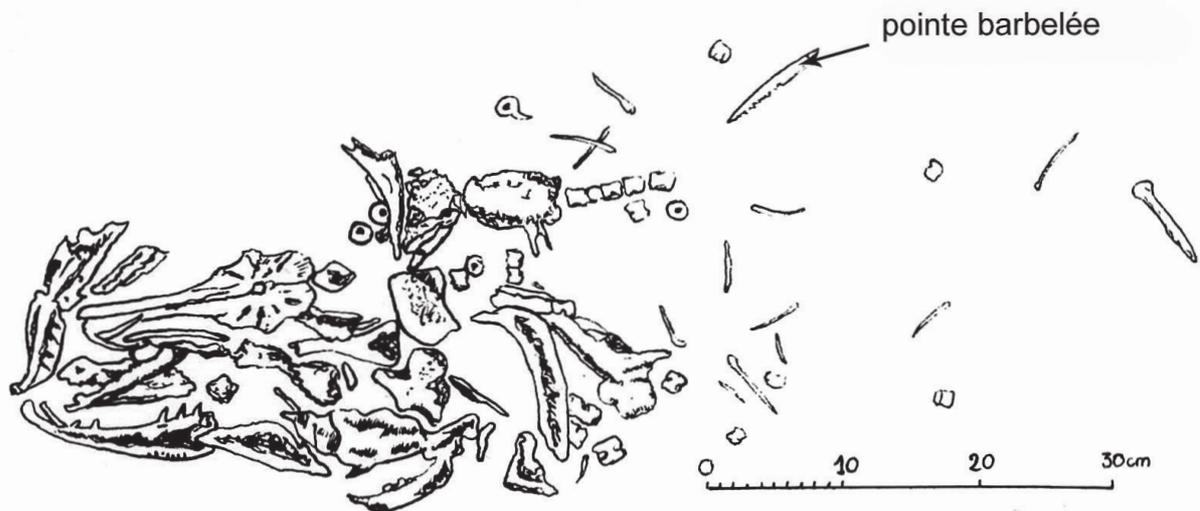


Fig. 30 – Kunda, restes de brochet trouvés associés à une armature barbelée (d'après Cleyet-Merle, 1990 : 110, adapté par l'auteur).

#### 4. Conclusions

Même s'il ne s'agit que de quelques artefacts en rapport avec la pêche, leur présence indique que cette activité devait revêtir une certaine importance dans les moyens de subsistance déployés par les occupants. Les deux artefacts fonctionnels retrouvés (la pointe de harpon et l'hameçon) sont tous deux de grande taille, ce qui donne une idée de la nature des proies qui étaient convoitées.

Le brochet (*Esox lucius*, Linnaeus, 1758), très abondamment pêché par les Maglemosiens de Scandinavie et ailleurs (Cleyet-Merle, 1990 : 109 ; fig. 30), est une cible idéale de la pêche au harpon ou à la foëne<sup>12</sup>. Cette espèce se tient souvent entre deux eaux voire presque en surface, immobile pendant de longs moments, favorisant ainsi son observation et surtout sa prise pour cible (Lusk, 1986 : 13).

Le saumon atlantique (*Salmo salar*, Linnaeus, 1758) fut présent en Meuse jusqu'il y a peu. Celui-ci fut probablement la cible d'actions saisonnières, comme les études qui ont été menées sur les sites archéologiques semblent l'avoir démontré (Casteel, 1976 ; Le Gall, 1984 : 176 ; Le Gall, 2006). La saisonnalité des captures peut être lue sur les *annuli* et les *circuli* des vertèbres (squelettochronologie) et des écailles (sclérochronologie) lorsque celles-ci sont préservées et lisibles (Casteel, 1976 : 33). Ce salmonidae est une

espèce anadrome qui remonte le fleuve dans lequel il est né pour y déposer ses œufs et y mourir. Le saumon atlantique a pu constituer une ressource alimentaire importante si l'on en juge par la pêche dont il a fait l'objet chez les peuples traditionnels (les Indiens de la côte pacifique, par exemple, mais aussi, d'une manière générale, tous les peuples amérindiens, en particuliers les Wishams, Nootkas, Hupa, Yuroks et Miwoks, qui ont été en contact avec des milieux fluviaux - Curtis, 1997 : 330, 421, 508-514, 561, vol. VIII, XI, XIII, XVI). Malheureusement, ses ossements étant très gras, ils se désagrègent souvent partiellement à cause des acides gras ; et le faible échantillon collecté provenant des sites préhistoriques ne permet pas de se rendre compte de l'éventuelle importance d'une telle pratique (Maingeot, 1998-99 : 37-38 ; Van-Neer, comm. orale).

Le silure glane (*Silurus glanis*, Linnaeus, 1758), espèce réintroduite récemment, semble avoir été présent dans la Meuse à la Préhistoire si on en juge par une vertèbre

<sup>12</sup> La découverte des éléments ostéologiques de brochet en contexte archéologique maglemosien, comme par exemple celui du site de Kunda (Estonie), associés à une pointe barbelée à la surface corrodée par la décomposition du poisson, atteste que son impact a certainement blessé mortellement la proie, même si celle-ci a encore trouvé la force de s'enfuir avec l'arme fichée dans ses chairs (Cleyet-Merle, 1991 : p.109-110, d'après Indreko ; fig. 28).

retrouvée dans le niveau magdalénien de la grotte située à Néviau, près de Namur (Giltay, 1931). Des occurrences plus récentes ont été trouvées tant en Flandre qu'en Wallonie, prouvant la présence de ce taxon depuis la Préhistoire jusqu'à la fin du Moyen Âge. Toutes époques confondues, cela fait maintenant douze occurrences qui confirment la présence de cette espèce sur le territoire de la Belgique. Celle-ci semble disparaître de notre territoire durant le « petit âge glaciaire » (débutant vers 1430 et s'achevant au XIX<sup>e</sup> siècle). Les auteurs n'excluent pas que l'homme ait également été un facteur de régression et, finalement, de disparition de l'espèce en Europe occidentale (Van Neer & Vervynck, 2009).

Peu d'espèces de cyprinidae se prêtent à une action en surface. Les chevesnes (*Leuciscus cephalus*, Linnaeus, 1758) sont connus pour parfois rester juste sous la surface, notamment à la belle saison, lorsqu'ils sont aux aguets pour attraper les insectes terrestres qui tombent à l'eau (*Orthoptera*, *Coleoptera* par exemple) ou les insectes émergents (*Ephemeroptera*, *Trichoptera*, *Plecoptera*) ainsi que les baies (Affre & Joly, 1995 : 129 ; Lusk, 1986 : 61-62 et observations éthologiques personnelles). Ces poissons de taille assez conséquente (parfois un peu plus de 60 cm) peuvent être ciblés efficacement au harpon, même si ils n'atteignent pas la taille des taxons précités, ou que leur chair n'est pas aussi estimée.

Enfin, comme cela a été révélé pour les couches magdaléniennes de certains sites français tels que le Pont d'Ambon (Le Gall, 1984 : 135-171), les cyprins, plus nombreux et présents toute l'année, ont aussi été la cible des pêcheurs de la Préhistoire.

## Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier M. Fernand Collin pour son expertise en tracéologie apportée lors des constatations faites au cours de l'expérience réalisée, et M. François Tromme pour son aide lors de la lecture technologique du tesson original.

Je tiens à remercier Madame Jungels Cécile et Messieurs Tromme François, Collin Fernand, Raynaud Roland et Pirson Philippe pour l'aide précieuse qu'ils m'ont fournie lors de la relecture et la correction de cet article. Je tiens à remercier Madame David Eva pour les observations éclairées dont elle m'a fait part sur la fabrication des têtes de harpons réalisées sur les andouillers de bois de cerf.

## Bibliographie

- AFFRE P. & JOLY E., 1995. *La pêche en eau douce-en mer*, *Encyclopédie active*, Larousse, p. 129-138.
- ANATI E., 1993. « World rock art, the primordial language », *Edizioni del centro*, BCSP, 27 : 126-127.
- AULER J., 1993. *Experimente zu bronzezeit lichen Tüllenknebellharpunen aus Hirschgeweih*, in *Experimentelle Archäologie*, Bilanz, 1994, symposium in Duisburg, p. 165-178, 12 fig.
- AVERBOUH A. & CLEYET-MERLE J.-J., 1995. *Fiche hameçons*, in H. Camps-Fabrer (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique*, *Cahier VII : éléments barbelés et apparentés*, Treignes, CEDARC, p. 83-99, 7 fig.
- AVERBOUH A., BELLIER C., BILLAMBOZ A., CATTELAINE P., CLEYET-MERLE J.-J., JULIEN M., MONS L., RAMSEYER D., SERONIE-VIVIEN M.-R. & WELTÉ A.-C., 1995. *Éléments barbelés et apparentés*, in H. Camps-Fabrer (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique*, *Cahier VII*, Treignes, CEDARC, 120 p.
- BELLIER C., CATTELAINE P. & WELTÉ A.C., 1995. *Fiche foënes*, in H. Camps-Fabrer (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie de l'os préhistorique*. *Cahier VII : éléments barbelés et apparentés*, Treignes, CEDARC, p. 67-82, 11 fig.

- CASTEEL R. W., 1976. *Fish remains in archaeology and paleo-environmental studies*, Academic Press, 170 p.
- CATTELAÏN P., 1995. *Fiche protoharpons*, in H. Camps-Fabrer (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique. Cahier VII : éléments barbelés et apparentés*, Treignes, CEDARC, p. 59-66, 7 fig.
- CLEYET MERLE J.-J., 1990. *La préhistoire de la pêche*, Éditions Errance, Collection des Hespérides, Paris, 195 p.
- CURTIS E., 1997. *Les indiens d'Amérique du Nord*, Taschen, Köln, 768 p.
- DESSE G. & GRANIER J., 1976. *Les poissons*, in Henry de Lumley (dir.), *La préhistoire française, civilisations paléolithiques et mésolithiques*, tome 1, publié à l'occasion du IX Congrès de l'U.I.S.P.P. de Nice en 1976, Édition du CNRS, Paris, p. 437-443, 2 pl., 2 tab.
- DESSE G. & DESSE J., 1996. *La pêche*, in Henry de Lumley (dir.), *La préhistoire française, civilisations paléolithiques et mésolithiques*, tome 1, publié à l'occasion du IX Congrès de l'U.I.S.P.P. de Nice en 1976, Édition du CNRS, Paris, p. 697-702., 6 fig.
- ÉLOY L., 1973. « Symbole solaire découvert à Marches-les-Dames et considérations sur quelques cas de céramique funéraire à symbole astral du début de la romanisation », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, XXII : 287-289.
- ÉLOY L., 1989. « Vestiges d'activité de bronzier dans un site du bronze final à Marches-Les-Dames (Namur) », *Bulletin de la Société préhistorique luxembourgeoise*, 11 : 137-148., 7 fig.
- GILTAY L., 1931. « Note sur la présence, en Belgique, de *Silurus glanis* L., durant le quaternaire », *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, 7 (21) : 1-7.
- JULIEN M., 1995. *Fiche harpons magdaléniens*, in H. Camps-Fabrer (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique. Cahier VII : éléments barbelés et apparentés*, Treignes, CEDARC, p. 13-28, 12 fig.
- JULIEN M., 1982. *Les harpons magdaléniens*, CNRS, Suppléments à Gallia Préhistoire, 17, 299 p.
- KOROSEC P. & KOROSEC J., 1969. *Najdbe s kolisarskih naselbin pri Igu na Ljubjanskem Barju (Fundgut der pfahlbausiedlungen bei IG am Laibacher Moor)*, Ljubljana, Catalogi archaeologici sloveniae, vol. III, 166 p., 145 fig.
- LE GALL O., 1984. « L'ichtyofaune d'eau douce dans les sites préhistoriques. Ostéologie - Paléo-écologie - Palethnologie », *Les Cahiers du Quaternaire*, 8, 196 p., 55 fig.
- LE GALL O., 1992. « Poissons et pêches au Paléolithique (quelques données de l'Europe occidentale) », *L'Anthropologie*, 96 (1) : 121-134.
- LE GALL O., 2006. *Les apports de la squelettochronologie en archéologie préhistorique : quelques exemples*, in Céline Bressy, Ariane Burke, Pierre Chalard et al. (éd.), *Notions de territoire et de mobilité : exemples de l'Europe et des premières nations en Amérique du Nord avant le contact européen : actes des sessions présentées au Xe congrès annuel de l'Association européenne des Archéologues (EAA)*, Lyon, 8-11 septembre 2004, Liège, Université - Service de Préhistoire, p. 51-62.
- LUSK S., 1986., *Poissons et pêcheurs*, Gründ, Paris, p. 13 et 61-62.
- MAINGEOT M., 1998-1999. *La préhistoire de la pêche au Paléolithique, Epipaléolithique, Mésolithique, comparaisons ethnologiques et réflexions. Le Magdalénien en France et en Belgique. Le Mésolithique en France et en Scandinavie*, Mémoire de licence inédit de l'Université de Liège, 2 vol.
- MAITLAND P.S., 1981. *Le multiguide nature des poissons des lacs et rivières d'Europe en couleur*, Paris, Bordas, 255 p.
- MONS L., 1995. *Fiche harpons aziliens*, in H. Camps-Fabrer (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique. Cahier VII : éléments barbelés et apparentés*, Treignes, CEDARC, p. 29-45, 4 pl., 2 fig.
- MUUS B.J. & DAHLSTRÖM P., 2002. *Guide des poissons d'eau douce et de pêche*, Paris, Delachaux et Niestlé, 243 p.

- MUUS B.J. & DAHLSTRÖM P., 1988. *Guide des poissons de mer et de pêche*, Paris, Delachaux et Niestlé, 244 p.
- PÉTILLON J.-M., 2008. « Des barbelures pour quoi faire ? Réflexions préliminaires sur la fonction des pointes barbelées au Magdalénien supérieur », in J.-M. Pétillon, M.-H. Dias-Meirinho, P. Cattelain, M. Honegger, C. Normand, N. Valdeyron (coord.), *Recherches sur les armatures de projectiles du Paléolithique supérieur au Néolithique*, actes du colloque C83, XV<sup>e</sup> congrès de l'U.I.S.P.P. (Lisbonne, 4-9 septembre 2006), *Palethnologie*, 1 : 69-102.
- RAGE J.-C., GEETS S., GAUTHIER A., HEINZELIN J., DE CONINCK J. & DE BALLMANN P., 1980. *La caverne Marie-Jeanne (Hastière-Lavaux, Belgique)*, Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Mémoire, Bruxelles, 47 p., 6 fig., 47 tab.
- RAMSEYER D., 1995. *Fiches harpons néolithiques d'Europe occidentale*, in H. Camps-Fabrer (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique. Cahier VII : éléments barbelés et apparentés*, Treignes, CEDARC, p. 47-57, 11 fig.
- RYCHNER V., 1979. *L'âge du bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse) : typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse, Auvernier 1 et 2*, Bibliothèque historique vaudoise, Cahiers d'archéologie romande, 2 vol., 15-16, 116 p. et 324 p.
- VAN NEER W., 1997. *Fish remains from upper magdalenian in the grotte du Bois Laiterie*, in M. Otte & L.-G. Straus, *La Grotte du Bois Laiterie*, Liège, ERAUL, 80, p. 205-213.
- VAN NEER W., 1999. *Fish remains at Abri du Pape*, in J.-M. Léotard et al., *L'abri du Pape. Bivouacs, enterrements et cachettes sur la Haute Meuse belge : du Mésolithique au Bas Empire Romain*, Liège, ERAUL, 88, p. 129-140.
- VAN NEER W. & ERVYNCK A., 2009. « The Holocene occurrence of the European catfish (*Silurus glanis*) in Belgium : the archaeozoological evidence », *Belg. J. Zool*, 139 (1) : 70-78.
- VAN NEER W. & WOUTERS W., 2011. *Les restes de poissons des niveaux du Paléolithique moyen et supérieur de la grotte Walou*, in Ch. Draily et al., *La grotte Walou à Trooz (Belgique)*, Étude et documents, Archéologie, 21, Namur, p. 68-81.
- WENIGER G.C., 1995. *Widerhakenspitzen des Magdalenien Westeuropas. Ein Vergleich mit ethnohistorischen Jägergruppen Nordamerikas*, Mainz-am-Rhein, von Zabern (Madrider Beiträge, 20), 223 p.

Adresse de l'auteur :

Manuel MAINGEOT  
Préhistosite de Ramioul  
Rue de la grotte, 128  
B-4400, Flémalle.

maingeot@ramioul.org

Rue des Essarts, 184  
B-5351, Haillot  
maingeot.manuel@skynet.be